

## COMMUNIQUE



**Candidature à titre individuel à l'examen du diplôme de fin de  
l'enseignement de base général ou technique  
Session 2014**



Le Ministère de l'Education informe ceux qui désirent se présenter à titre individuel à l'examen du diplôme de fin de l'enseignement de base général ou technique (session **2014**) :

- ✓ que le dépôt des candidatures à cet examen s'effectue du **04 novembre 2013** au **23 novembre 2013** inclus.
- ✓ que les imprimés de candidature sont à leur disposition au Commissariat Régional de l'Education le plus proche de leur lieu de résidence.

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

Tout candidat désirant se présenter à titre individuel à l'examen du diplôme de fin de l'enseignement de base général ou technique doit remplir les deux conditions suivantes :

- ✓ avoir poursuivi les études de l'enseignement de base jusqu'à la neuvième année entièrement accomplie.
- ✓ ne pas dépasser l'âge de **18** ans au **15 septembre 2013** c'est à dire, être né après le **14 septembre 1995**.

### CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le candidat est tenu à déposer directement au Commissariat Régional de l'Education concerné le dossier de candidature au plus tard le **23 novembre 2013** comportant les pièces suivantes :

- ✓ Une demande de candidature dûment remplie.
- ✓ Un extrait des registres d'état civil.
- ✓ Une copie de certificat de scolarité certifiée conforme attestant que le candidat a poursuivi régulièrement l'enseignement de base général ou technique jusqu'à la neuvième année accomplie.
- ✓ **3** enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat.

---

**Remarque** : Toute demande de candidature parvenue après le délai fixé ou ne comportant pas l'une des pièces exigées, sera rejetée.

